



**TOURNOI
DES INVALIDES**
POKER TEXAS HOLD'EM



CONVENTION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE

Je soussigné

demeurant

autorise Winamax, représenté par Mathieu Porri (Directeur communication Winamax) et le bureau communication du gouverneur militaire de Paris représenté par le colonel Benoît Brulon, à reproduire et à publier les photographies me représentant, prises le 12 juin 2016 par les photographes institutionnels et de Winamax, pour le compte des organismes présentés ci-dessus.

Ces photographies serviront à promouvoir l'événement « Tournoi de poker des Invalides » à cette date, afin de les utiliser pour la communication actuelle ainsi que des prochaines éditions. Elles serviront également à archiver en image les moments de cet événement au profit des blessés de l'armée française.

Cette session est réalisée à titre gracieux et à des fins non commerciales, pour les supports suivants : audiovisuel, internet, intranet, affiches, CD-ROM, DVD et document informatique.

Je soussigné

cède également au ministère de la Défense une copie de ces photographies à des fins d'archivage.

Winamax et le bureau communication du gouverneur militaire de Paris s'engagent à utiliser les photographies conformément aux usages prévus par la présente convention, et à ne pas les céder à des tiers, quels qu'il soient, ni dans un but commercial.

Fait à

, le

2016

en deux exemplaires originaux.

Signature de l'intéressé(e)